

MAIRIE DE DRAP



INSCRIPTIONS 2019/2020

Chers Parents,

Désormais, en accord avec les directrices des écoles, les inscriptions scolaires et celles de la restauration scolaire s'effectuent en mairie principale et en mairie annexe à partir du Jeudi 21 Février 2019.

Les dossiers sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur :
www.ville-drap.fr

Merci de vous présenter:

En Mairie Principale : 04.97.00.06.31/ ecole@ville-drap.fr

ou

En Mairie Annexe à la Condamine :04.93.91.69.90

**Service Éducation
Maire de DRAP**

